

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf tenue en vidéoconférence, le **lundi 17 janvier 2022 à 19 h**, ladite assemblée ayant été convoquée selon les dispositions du Code municipal.

Sont présents et forment quorum sous la présidence du maire Nicolas Pentassuglia :

Monsieur Daniel Guindon	Conseiller	Poste 1
Monsieur Pierre Métras	Conseiller	Poste 2
Monsieur Christian Gamache	Conseiller	Poste 3
Monsieur Jacques de Foy	Conseiller	Poste 4
Monsieur Pierre Raîche	Conseiller	Poste 5
Madame Roxanne Jeanson Bélisle	Conseillère	Poste 6

Est également présente madame Sophie Dionne, directrice générale et greffière-trésorière qui agit également comme secrétaire d'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le conseil de la municipalité de Lac-du-Cerf siège en séance ordinaire ce lundi 17 janvier 2022 par visioconférence Zoom.

Sont présents à cette visioconférence :

Daniel Guindon, conseiller au poste 1
Pierre Métras, conseiller au poste 2
Christian Gamache, conseiller au poste 3
Jacques de Foy, conseiller au poste 4
Pierre Raîche, conseiller au poste 5
Roxanne Jeanson Bélisle, conseiller au poste 6

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement. Tous formant quorum, sous la présidence du maire Nicolas Pentassuglia.

Assistent également à la séance, par visioconférence : madame Sophie Dionne, directrice générale et greffière-trésorière qui agit en tant que secrétaire d'assemblée.

CONSIDÉRANT l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19;

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-039, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT que selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf

connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence « Zoom »;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Raïche appuyé par le conseiller le conseiller Christian Gamache et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance du conseil soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence « Zoom ». Il est 19 h 00.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution n° 001-01-2022

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Jacques De Foy appuyé par le conseiller Christian Gamache et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté, à savoir :

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE
02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
03. POINTS D'INFORMATION DU MAIRE
04. ADOPTION DU(DES) PROCÈS-VERBAL (VERBAUX):
 - 04.01 Procès-verbal de la séance ordinaire du 14 décembre 2021
 - 04.02 Procès-verbal de la séance extraordinaire de présentation et d'adoption du Programme triennal d'immobilisations 2022-2024
05. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 05.01 Registre des comptes à payer au 31 décembre 2021
 - 05.02 Registre des salaires du 28 novembre 2021 au 1^{er} janvier 2022
 - 05.03 Rapport de la greffière-trésorière et directrice générale – délégation de compétence
 - 05.04 Autorisation des transferts du 22 décembre 2021
 - 05.05 Publication du financement à long terme – Règlement d'emprunt 362-2020
 - 05.06 Renouvellement du forfait téléphonique – Télébec
06. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 06.01 Croix-Rouge – Entente de service aux sinistrés
07. TRANSPORT ET TRAVAUX PUBLICS
 - 07.01 Achat de signalisation – Feux de chantier
08. HYGIÈNE DU MILIEU
09. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
 - 09.01 Prolongation de la période d'appel de candidatures – Comité consultatif d'urbanisme 2022

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf

- 10. LOISIRS ET CULTURE
 10.01 Reconnaissance des organismes aux fins du programme d’assurances de dommages – UMQ
 10.02 Renouvellement de l’entente – Club de Motos-neige Anti-Loup Inc.
- 11. RESSOURCES HUMAINES
 11.01 Octroi du mandat de représentation au TAT
 11.02 Dépôt d’une demande d’aide financière – Emploi d’Été Canada
 11.03 Fin de probation et embauche de l’inspecteur en bâtiment et en environnement
- 12. LACS ET ENVIRONNEMENT
- 13. AVIS DE MOTION
- 14. RÈGLEMENTS
 14.01 Adoption du règlement 376-2021 modifiant le règlement 348-2019 sur la gestion contractuelle

ADOPTÉE

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Résolution n° 002-01-2022

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2021

Il est proposé par le conseiller Pierre Raîche appuyé par le conseiller Christian Gamache et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 décembre 2021.

ADOPTÉE

Résolution n° 003-01-2022

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE PRÉSENTATION ET D’ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D’IMMOBILISATIONS 2022-2024

Il est proposé par le conseiller Jacques De Foy appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance extraordinaire de présentation et d’adoption du Programme triennal d’immobilisations 2022-2024.

ADOPTÉE

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Résolution n° 004-01-2022

REGISTRE DES COMPTES À PAYER AU 31 DÉCEMBRE 2021

Il est proposé par la conseillère Roxanne Jeanson Bélisle appuyé par le conseiller Daniel Guindon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour paiement le registre des chèques suivants :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES COMPTES À PAYER			
AU 31 DÉCEMBRE 2021			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
M2100650			3 456,31 \$
L2100651			238,41 \$
P2100652	À	P2100655	2 524,73 \$
L2100656	À	L2100661	1 131,13 \$
L2100662			188,56 \$
M2100663	À	M2100664	497,66 \$
P2100665	À	P2100668	3 405,25 \$
M2100669	À	M2100673	6 191,33 \$
L2100674			201,21 \$
P2100675	À	P2100684	7 364,14 \$
C2100685	À	C2100686	10 383,39 \$
L2100687	À	L2100690	751,47 \$
P2100691	À	P2100695	12 165,98 \$
P2100696	À	P2100697	2 061,34 \$
C2100698	À	C2100704	24 787,58 \$
L2100705	À	L2100713	30 368,25 \$
P2100714	À	P2100719	10 420,27 \$
TOTAL			116 137,01 \$

ADOPTÉE**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, 14 décembre 2021

Sophie Dionne, directrice générale et greffière-trésorière

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf

Résolution n° 005-01-2022

REGISTRE DES SALAIRES DU 28 NOVEMBRE 2021 AU 1^{ER} JANVIER 2022

Il est proposé par le conseiller Pierre Raïche appuyé par le conseiller Daniel Guindon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le paiement du registre des chèques salaires pour la période du 28 novembre 2021 au 1^{er} janvier 2022, totalisant 58 385.14 \$ représentant les chèques portant les numéros D2100482 à D2100539.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, 14 décembre 2021

Sophie Dionne, directrice générale et greffière-trésorière

Résolution n° 006-01-2022

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE

Il est proposé par le conseiller Jacques De Foy appuyé par la conseillère Roxanne Jeanson Bélisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le rapport des engagements de délégation de compétence de la directrice générale et greffière-trésorière :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES BONS DE COMMANDE			
DU 1 ^{ER} AU 31 DÉCEMBRE 2021			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
ENB2100286	À	ENB2100291	6 258,45 \$
TOTAL			6 258,45 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, 14 décembre 2021

Sophie Dionne, directrice générale et greffière-trésorière

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf**Résolution n° 007-01-2022****AUTORISATION DES TRANSFERTS DU 22 DÉCEMBRE 2021**

Il est proposé par le conseiller Christian Gamache appuyé par le conseiller Pierre Raïche et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver les transferts de fonds du 22 décembre 2021 tel que présenté par la directrice générale et greffière-trésorière.

Une copie des transferts de fonds est jointe à la présente résolution.

ADOPTÉE

Résolution n° 008-01-2022**PUBLICATION DU FINANCEMENT À LONG TERME
RÈGLEMENT D'EMPRUNT 362-2020**

Il est proposé par le conseiller Christian Gamache appuyé par le conseiller Pierre Raïche et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver

- Règlement d'emprunt 362-2020 autorisant une dépense et un emprunt de 198 235 \$
- Un emprunt a été contracté pour les travaux effectués sur les chemins de l'Église et Dumouchel à l'automne 2020 auprès de notre institution bancaire, soit la Caisse Desjardins du Cœur des Hautes-Laurentides.
- Confirmation de l'aide financière de 147 241 \$ en date du 14 décembre 2021
- Donc maintenant il faut fermer notre emprunt temporaire à la Caisse Desjardins du Cœur des Hautes-Laurentides et aller sur le marché pour l'émission de billets pour un financement à long terme nous donnant accès à de meilleurs taux d'intérêt.

ADOPTÉE**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, 14 décembre 2021

Sophie Dionne, directrice générale et greffière-trésorière

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf

Résolution n° 009-01-2022

RENOUVELLEMENT DU FORFAIT TÉLÉPHONIQUE – TÉLÉBEC

Le forfait téléphonique pour le système de l'hôtel de ville venait à échéance le 14 janvier 2022 et considérant la fibre optique qui fait officiellement son entrée à Lac-du-Cerf et le projet de téléphonie IP, nous renouvelerons le forfait pour une année seulement.

COÛTS : 109.86 \$ PAR LIGNE, SOIT : 329.58 \$ AU TOTAL.

Il est proposé par le conseiller Christian Gamache appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des membres du conseil de renouveler le forfait téléphonique pour une année au coût de 329.58 \$.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, 14 décembre 2021

Sophie Dionne, directrice générale et greffière-trésorière

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Résolution n° 010-01-2022

CROIX-ROUGE – ENTENTE DE SERVICE AUX SINISTRÉS

Il est proposé par le conseiller Christian Gamache appuyé par le conseiller Jacques De Foy et résolu à l'unanimité des membres du conseil de renouveler l'entente « Services aux sinistrés » avec la Société canadienne de la Croix-Rouge division Québec et de déboursier les frais pour la contribution annuelle selon les modalités suivantes :

- 2021-2022 – 170 \$
- 2022-2023 – 180 \$
- 2023-2024 – 180 \$

Il est de plus résolu à l'unanimité des membres du conseil d'autoriser le maire monsieur Nicolas Pentassuglia et madame Sophie Dionne, directrice générale et coordonnatrice des mesures d'urgence, à signer pour et au nom de la Municipalité de Lac-du-Cerf ladite entente.

ADOPTÉE

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, 14 décembre 2021

Sophie Dionne, directrice générale et greffière-trésorière

TRANSPORT ET TRAVAUX PUBLICS**Résolution n° 011-01-2022****ACHAT DE SIGNALISATION – FEUX DE CHANTIER**

Suivant les recommandations de la firme d'ingénierie Équipe Laurence concernant les mesures palliatives devant être mises en place antérieurement au rétablissement du talus Léonard.

Il est proposé par le conseiller Pierre Raïche appuyé par la conseillère Roxanne Jeanson Bélisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner l'achat de feux de chantier au coût de 12 523.31 \$.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, 14 décembre 2021

Sophie Dionne, directrice générale et greffière-trésorière

HYGIÈNE DU MILIEU**URBANISME****Résolution n° 012-01-2022****PROLONGATION DE LA PÉRIODE D'APPEL DE CANDIDATURES – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME 2022**

Considérant qu'aucune candidature n'a été reçue en lien avec l'appel de candidatures pour le Comité consultatif d'urbanisme lancé en décembre dont la date de dépôt avait été fixée au 20 décembre 2021.

Il est proposé par la conseillère Roxanne Jeanson Bélisle Appuyé par le conseiller Christian Gamache Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de prolonger la période de mise en candidatures au 5 février 2022.

ADOPTÉE

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf

LOISIRS ET CULTURE

Résolution n° 013-01-2022

RECONNAISSANCE DES ORGANISMES AUX FINS DU PROGRAMME D'ASSURANCES DE DOMMAGES – UMQ

CONSIDÉRANT que la municipalité de Lac-du-Cerf a adhéré au programme de l'Union des municipalités du Québec relatif aux assurances de dommages pour les organismes à but non lucratif œuvrant sur son territoire;

CONSIDÉRANT que les organismes suivants œuvrant sur le territoire de la municipalité de Lac-du-Cerf demandent à être reconnus par ce Conseil aux fins d'adhérer et de prendre une assurance de dommages offerte par le programme de l'UMQ :

- Association de protection du petit et grand lac du Cerf;
- Association chasse et pêche de Lac-du-Cerf
- Association Détente-Santé des 3 villages inc.
- Association pour la protection du lac Mallonne
- Club des Loisirs de Lac-du-Cerf inc.
- Association pour la protection de l'environnement du lac Baptiste-Lefebvre et du lac Long

Il est proposé par le conseiller Jacques De Foy appuyé par le conseiller Christian Gamache et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de Lac-du-Cerf reconnaisse, aux fins du programme d'assurances de dommages de l'UMQ, les organismes ci-dessus mentionnés.

ADOPTÉE

Résolution n° 014-01-2022

RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE CLUB DE MOTOS-NEIGE ANTI-LOUP INC.

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lac-du-Cerf doit renouveler son entente avec le Club de motos-neige Anti-Loup inc. pour l'hiver 2021-2022;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Raïche appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Lac-du-Cerf verse, pour la saison 2021-2022, un montant de 3 000 \$ au Club de Motos-Neige Anti-Loup inc. pour l'entretien du sentier à partir de la TQ 53 jusqu'au village de Lac-du-Cerf.

Il est de plus résolu à l'unanimité des conseillers présents que le maire monsieur Nicolas Pentassuglia et la directrice générale et greffière-trésorière, madame Sophie Dionne, soient autorisées à signer ladite entente, pour et au nom de la Municipalité de Lac-du-Cerf.

ADOPTÉE

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, 14 décembre 2021

Sophie Dionne, directrice générale et greffière-trésorière

RESSOURCES HUMAINES

Résolution n° 015-01-2022

OCTROI DU MANDAT DE REPRÉSENTATION AU TAT

Considérant l'audience à venir au Tribunal administratif du travail relativement au dossier 1257234 64 2112.

Il est proposé par le conseiller Pierre Raïche
Appuyé par la conseillère Roxanne Jeanson Bélisle
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le mandat de représentation au Tribunal administratif du travail relativement au dossier 1257234 64 2112 à Me Francis Fortin de la firme Tremblay Bois Avocats.

ADOPTÉE

Résolution n° 016-01-2022

DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras
appuyé par le conseiller Daniel Guindon
et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Lac-du-Cerf dépose une demande d'aide financière dans le cadre du programme Emplois d'été Canada 2022.

Il est de plus résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la greffière-trésorière et directrice générale, madame Sophie Dionne, à présenter et signer pour et au nom de la Municipalité de Lac-du-Cerf tous les documents relatifs à la demande d'Emplois d'été Canada 2022.

ADOPTÉE

Résolution n° 017-01-2022

FIN DE PROBATION ET EMBAUCHE DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

Considérant que l'inspecteur en bâtiment et en environnement a terminé sa période de probation de six mois et aura sa permanence

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques De Foy
Appuyé par le conseiller Christian Gamache
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que monsieur Dominic Brazeau soit
confirmé à titre d'inspecteur en bâtiment et environnement et bénéficie à ce titre, de
tous les avantages sociaux qui y sont associés.

ADOPTÉE

LACS ET ENVIRONNEMENT**AVIS DE MOTION****RÈGLEMENTS****Résolution n° 018-01-2022****ADOPTION DU RÈGLEMENT 376-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 348-2019 SUR LA
GESTION CONTRACTUELLE**

Considérant qu'un avis de motion a été donné par le conseiller Pierre Métras pour la
présentation et le dépôt d'un avis de motion du premier projet de règlement numéro
376-2021 modifiant le règlement 348-2019 sur la gestion contractuelle lors de la séance
ordinaire du 14 décembre 2021;

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras
Appuyé par le conseiller Christian Gamache
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement 376-2021
modifiant le règlement 348-2019 sur la gestion contractuelle.

I ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS**Résolution n° 019-01-2022****LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Jacques De Foy
appuyé par le conseiller Pierre Métras
et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance. Il est 19 h 16

ADOPTÉE

Nicolas Pentassuglia
Maire

Sophie Dionne
directrice générale et greffière-trésorière

*Je, Nicolas Pentassuglia, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la
signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du
Code municipal du Québec.*

Nicolas Pentassuglia
Maire

Initiales du maire

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf

Initiales du dg-st